



Viktoria Invest

## Communiqué de presse

Paris, le 30 novembre 2017

### VIKTORIA INVEST

Les actionnaires de Viktoria Invest, réunis en Assemblée Générale le 30 septembre 2017, ont décidé de procéder à un changement complet des membres du Conseil d'Administration de la Société.

Comme annoncé par le Communiqué du 2 novembre 2017, le Conseil d'Administration a conduit divers audits et a élaboré un plan de réduction des dépenses d'autant plus indispensable que les charges courantes décidées par l'ancienne équipe dirigeante ne sont pas couvertes par les revenus de la Société.

Il est également rappelé que le Conseil d'Administration a dû pallier en urgence la carence du précédent Conseil qui n'avait pas établi les comptes semestriels et le rapport de gestion dont les publications étaient pourtant requises par la réglementation.

Au-delà d'une dégradation de l'exploitation courante, le résultat des audits a permis de mettre à jour des rémunérations et des avantages au bénéfice de quelques personnes sans commune mesure avec les moyens de la Société, constitutifs d'abus de biens sociaux. C'est ainsi que de nombreuses décisions ont été prises et/ou engagées, au préjudice de la Société et en rupture d'égalité entre actionnaires.

La gravité de ces faits a conduit le Conseil d'Administration à délivrer diverses mises en demeure tendant à l'annulation de cessions d'actifs conclues au bénéfice notamment de l'ancien Président de la Société ainsi que de nouveaux actionnaires ayant bénéficié d'informations privilégiées.

Dans le même temps, il doit être porté à la connaissance des actionnaires que ces mêmes personnes mises en cause, multiplient, depuis le 30 septembre 2017, les démarches tendant à interférer illégalement dans la gestion actuelle de la Société et de ses filiales (destruction de données et d'archives, paralysie organisée des organes de gestion des filiales, fausse qualité à agir, menaces, etc...), situations contraignant la Société à introduire diverses actions judiciaires, notamment pénales.

Le Conseil d'Administration a décidé de concentrer la stratégie de la Société au cours des douze prochains mois autour des axes suivants :

- poursuivre la mise en place des mesures (i) d'économies des coûts fonctionnement, (ii) d'annulation des actions gratuites attribuées, (iii) tendant au remboursement des rémunérations rejetées par l'Assemblée Générale, (iv) à la restitution d'actifs détournés, et plus généralement à la préservation de la valeur de la Société et à l'intérêt social de celle-ci,
- poursuivre la mise en place des mesures garantissant une gouvernance légitime d'actionnaire majoritaire de l'actif Victoria Angkor qui est, à ce jour, appréhendé illégalement par un ancien dirigeant de la Société et par des intermédiaires locaux intervenant dans la plus grande opacité. La stratégie de la Société au titre de cet actif majeur sera également de poursuivre et finaliser les négociations dernièrement engagées avec les actionnaires minoritaires de la filiale pour mettre un terme à de multiples actions judiciaires génératrices d'engagements financiers massifs, incontrôlés et économiquement injustifiables ;
- de procéder à la cession de certains actifs non stratégiques ou portant un endettement et, plus particulièrement, ceux grevés par des actions judiciaires génératrices de coûts importants ;
- à défaut d'être en mesure de travailler sur de prétendus projets d'investissement dont il n'existe nulle trace dans les archives de la Société, contrairement aux affirmations de l'ancienne équipe dirigeante, mettre en œuvre la stratégie d'investissement d'accompagnement actionnarial, d'opérations spéciales et de financement au capital de PME/ETI, dans le strict respect de la capacité financière de la Société.

Cette stratégie sera menée dans le seul intérêt de la Société et de l'ensemble de ses actionnaires sans distinction.

A propos de Viktoria Invest

*Viktoria Invest, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Eurolist C NYSE Euronext Paris (ISIN FR0000035719).*

*Viktoria Invest gère directement un hôtel de luxe au Cambodge (75 %), détient la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuse - SAIP (96,66 %), agissant directement et indirectement via la SNC Paris Croix des Petits Champs, et la SARL Les Vergers (100 %), société immobilière ayant la qualité de marchand de biens. Viktoria Invest détient une participation dans Gascogne (15,98 %) qui en fait un des plus importants actionnaires de cette société cotée sur Eurolist C, et une participation dans la Société Française de Casinos - SFC (10 %).*